

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 27 octobre 2020

à 19h30, Salle de la Poste (Convocation du 23/10/20)

En raison de la situation sanitaire, le conseil municipal s'est déroulé sans public.

Présents : Sylvie **BONNIN**, Michel **DOUSSOT**, Guillaume **PICARD**, Dominique **MARTIN**, Maryse **DOLARD**, Timothé **BAUDOT**, Yves **CORNIER**, Yan **LAGOUGE**, Yves **LAMARD**, Thibaut **LACOSTE**, Marie-Laure **PIOTELAT**, Bernard **RAMEAUX**, Pascal **VANNIER**.

Excusés : Héloïse **MONCHAL** (pouvoir à Sylvie **BONNIN**), Charles-Henri **SERVAN** (pouvoir à Yves **LAMARD**).

Secrétaire de séance : Dominique **MARTIN**.

1. DROIT DE PRÉEMPTION POUR UNE PARCELLE A LA VENTE

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter.

2. REDYNAMISATION DU BOURG

Lancement du marché de maîtrise d'œuvre.

Mme le Maire fait un rappel sur les informations et contraintes réunies autour du projet.

Le maintien de l'activité commerciale pendant les travaux sera une des contraintes imposées à l'architecte.

Ainsi il est proposé le lancement du marché de maîtrise d'œuvre en deux tranches :

- une tranche ferme avec la partie commerciale
- une tranche conditionnelle avec la construction des logements seniors.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité

Mme le Maire propose également de recourir au SIDEC concernant l'assistance à la consultation du maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité

La séance est levée à 20h45.

Le Maire,
Sylvie BONNIN



Le Secrétaire de séance,
Dominique MARTIN

